

Laurier sauce :

Originnaire d'Asie Mineure et du pourtour méditerranéen.

De 2 à 6 mètres de hauteur.

Feuillage persistant, odorant utilisé en cuisine.

Fleurs blanchâtres et odorantes donnant des petits fruits noirs.

Essence horticole, utilisée dans les jardins en haie ou isolée.

« Echappé » des jardins, possède un fort pouvoir de rejet à la base du pied principal.

Elle forme dans la Vallée du Cens des buissons denses et concurrence les arbustes et plantes locales par l'ombrage de son port.



Laurier palme :

Originnaire d'Europe orientale.

Pouvant atteindre 6 mètres de haut.

Fruits : baies rondes, noires à maturité.

Il se reproduit par ses graines disséminées par les oiseaux et par sa capacité à produire de nouveaux plants.

Essence horticole très utilisée en haie, elle ne présente que très peu d'intérêt écologique.

« Echappé » dans la Vallée du Cens, en milieu forestier et en lisière, il forme des fourrés denses. Il concurrence la végétation locale en les privant notamment de lumière.



Érable sycomore et érable negundo :

De 12 à 30 mètres de hauteur.

Reproduction par les graines (samares « hélicoptères ») transportées par le vent et par les nombreux rejets depuis les souches



Érable sycomore

Arbres d'ornement (negundo) à forte capacité colonisatrice (essence pionnière).

Dans la Vallée du Cens, les semis concurrencent les plantes à faible développement. A l'âge adulte, ils forment un couvert d'ombre important.

Autres arbres à caractère invasif :

Marronnier d'Inde, robinier pseudo-acacia, mimosa, peuplier...



ORVAULT

PLANTES INVASIVES DANS LA VALLEE DU CENS



DES GESTES SIMPLES POUR LA BIODIVERSITE LOCALE

Vous avez dit « plantes invasives » ?

Il s'agit de plantes exotiques introduites, volontairement ou non, sur un nouveau territoire sur lequel elles trouvent les conditions favorables à leur installation et à leur développement.

Elles colonisent rapidement ce milieu qu'elles transforment et qu'elles dégradent au détriment des plantes locales.

Ce phénomène est également observé dans le monde animal (tortue de Floride, écrevisse de Louisiane...).

Le saviez-vous ?

La prolifération des espèces invasives est devenue la seconde cause mondiale de perte de biodiversité après la dégradation des habitats.

Quel est donc le problème ?

Les plantes invasives ont plus d'un tour dans leurs...feuilles !

- Développement très rapide
- Ni parasite ni prédateur
- Préférence pour les milieux perturbés

Les nuisances sont parfois irréversibles :

- *Disparition d'espèces locales (concurrence)
- *Diminution de la biodiversité locale
- *Transformation des paysages
- *Problème de santé publique (allergies, problèmes respiratoires...)
- *Entrave aux activités humaines (pêche, activités nautiques...)

Le saviez-vous ?

Une vingtaine de plantes invasives sont recensées dans la Vallée du Cens

SOS : que du bon sens !

- Ne pas acheter, ni planter, ni semer des plantes reconnues invasives : s'informer avant tout achat.
- Préférer les plantes, arbres et arbustes locaux : ils fleurissent tout aussi bien les jardins et les bassins !
- Informer votre entourage des risques liés à l'utilisation de plantes invasives : environnement, santé...
- Ne pas déposer des déchets verts dans la Vallée du Cens (tonte, tailles de haie...). La déchèterie, route du Croisy, est à votre disposition et est accessible du lundi au dimanche de 10h à 18H (sauf jours fériés).
- Aucune intervention individuelle sur les plantes invasives dans la nature (ni arrachage, ni fauchage...). Contacter plutôt la mairie d'Orvault si vous découvrez de nouveaux secteurs colonisés (Direction de l'Aménagement et des Services Techniques : 02 51 78 33 66).



Quelques plantes invasives présentes dans la Vallée du Cens :



Renouée du Japon

Originaire d'Asie de l'Est et du Nord. Introduite comme plante ornementale. Vivace, pouvant atteindre une hauteur de 3 mètres, elle forme des fourrés denses. Elle aime les milieux humides et frais.

Elle se reproduit par bouturage spontané des tiges et par multiplication de ses rhizomes. Ses souches sont très profondes.

Lamier

Plante horticole à port étalé. Hauteur de 15 à 30 cm. Utilisée dans les jardins d'ornement comme plante couvre-sol.



« Echappée » dans la Vallée du Cens, elle forme une couverture au niveau du sol concurrençant le développement des plantes basses locales.

Autres plantes invasives :

Bident feuillé, balsamine de Balfour, Balsamine de l'Himalaya, vergerette à feuilles nombreuses, vergerette de Sumatra, fraisier d'Inde, palmier-chanvre, bambou, vigne vierge à cinq folioles, vigne vierge commune...